

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 23 (1885)
Heft: 11

Artikel: Le dernier des Villaz : [suite]
Autor: Tissot, V.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188661>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de l'avocat qu'avec une certaine défiance. Son front se rembrunit.

L'avocat commence. O surprise ! Sa voix est douce, égale ; il se fait débonnaire à plaisir. « On comprend bien, dit-il, que si je n'étais pas certain d'un acquittement, je ne me serais jamais chargé de la défense de ma cliente (ou de mon client.) » S'adressant aux jurés : « Vous-mêmes, Messieurs, vous n'auriez ni âme, ni cœur, si vous vous avisiez de condamner mon client (ou ma cliente)... »

Le président. — Pardon, vous n'avez pas le droit d'exercer une semblable pression sur MM. les jurés.

L'avocat dominateur. — M. le Président, j'ai tous les droits...

Le président. — Nous savons que votre réputation, légitimement acquise, vous donne beaucoup de priviléges, mais cependant la cour estime que vous dépassez la mesure...

L'avocat bondit sous l'aiguillon. « Ah ! ah ! des mesures ! Vous me la ballez belle ! Quelle mesure, s'il vous plaît ? Où est votre mesure ? Où est ma mesure ? Définissons la mesure. Où commence-t-elle ? Où finit-t-elle ? Est-ce la mesure qui m'empêchera de sauver un innocent ? Ne l'espérez pas. Il sera sauvé avec ou sans mesure, vous le savez bien. Et par qui sera-t-il sauvé ? Par quelqu'un qui est plus fort que la mesure, par quelqu'un qui est plus puissant que vous, que moi, que nous tous, par l'opinion ! »

C'en est fait, voilà l'avocat parti ; on ne l'arrête plus. Il retrousse ses manches et se met à travailler son sujet ; on dirait un boulanger qui pétrit sa pâte. « Il est en train ! » pensent les jurés. Le président ne souffle plus mot ; il courbe la tête.

Qu'il est beau, l'avocat dominateur ! Beau, au point de vue du barreau, s'entend. Il a toutes les notes sur son clavier, et il les parcourt toutes. On l'attend particulièrement aux larmes. « Croyez-vous qu'il pleurera, madame ? » demande une spectatrice à sa voisine. — « Oh , oui, madame, répond celle-ci ; il a pleuré à son dernier procès ; c'était superbe ! »

Il pleurera, il ne pleurera pas. Il pleure enfin, et toute la salle est sur le point d'en faire autant.

Les hommes le préfèrent cependant dans l'invection. Chacun son goût. Il n'a pas son pareil pour terrasser la partie adverse, pour la traiter de canaille, de misérable, de lâche, etc. C'est là que le président est aux abois ; il se consume en efforts pour le faire taire. Inutile ! L'avocat veut manger de la partie adverse ; on ne la lui arrachera pas d'entre les dents. Venez-y donc ! « Tiens, filou ; tiens, escroc ! Encore ce coup de poing ! et celui-là, et celui-ci ! Tu n'en as pas assez ? Je vais te faire ton compte !... Mais, regardez-le donc, messieurs les jurés ; voyez ce visage empreint des plus basses passions ; ce n'est plus un être humain ; il me fait horreur ! Pouah ! »

Et il se couvre la figure de ses deux mains par un mouvement que lui eussent envié les grands orateurs d'autrefois. Il atteint ainsi les hauteurs infinies de sa profession. Il ruisselle de sueur, mais il va toujours ; il est exténué, mais il continue. On

l'engage à prendre du repos. Du repos ! Allons donc ! Pour qui le prenez-vous ? Il n'y aura de repos pour lui que lorsqu'il aura sauvé sa cliente (ou son client), et il la sauvera !

Il l'a sauvée, — à bras tendus, comme toujours.

Coumeint quiet d'on mau, l'ein pao sailli dão bin.

Quand lè recoo sont ramassâ et que la derrâire herba a recru on bocon ; qu'and l'âoton est quie, ein on mot ! on met lè vatsès ein tsamp. Cé temps fâ lo dzouïo dâi bovâirons, kâ sont-te benhirâo et orgolliâo d'avâi à conduirè on troupé dè vatsès ! assebin faut lè vairè sè redressi, surtot se lâi a dâi grossès senaillès. Et quand l'ont pou dè virès à férè et que sont on part pè la méma fin, sont-te fiai de sè poâi fabrequâ onna pipa avoué on tronc dè tchou, ein lâi metteint on fétu dè sureau âo dè brantse dè noyî que pèçont ein lâi douteint la miola avoué on âolhie à brotsi âo bin on bet dè fi d'artsau, et dein quiet fommont dâi folhiès chetsès. Cein que lâo fâ pliési ein tourdeint ellia coffiâ, c'est que s'crayont reisseimblâ ai grands valets.

Lè pâysans qu'on dâi bouébo, lâo font férè lo serviço, et clliâo que n'ein n'ont min, eingadzont dâi bovairons à mein que n'aussont que 'na vatse, que vont gardâ leu-mémo. L'est cein que fasâi l'âoton passâ on brâvo citoyein dâi z'einverons dè la capitâla. Menâvè sa vatse pè lo lincou tant quiè âo prâ iô le dévessâi brottâ, et on iadzo quie, lâi ein-vortollhivè la corda pè lè cornè et la laissivè medzi.

On dzo que l'avâi menaïe ein tsamp, ne sé pas quinna lubie l'eut la vatse ; mà tot d'on coup, et tandi que son maîtrè ruminâvè à ne sé quiet, la vatse coumeincè à dressi la quiua et à traci coumeint on einludzo contrè on troupé que patourâvè pe lévè. Noutron gaillâ eut bio la criâ et corrè po la veri, ne fut pas prâo lesto, et l'arrevâ tot ein nadze et ein teimpéteint contrè sa tsaravoutâ dè bête, vai 'na maison iô le s'étai reindiâ, et trâovè quie lo propriétéro que lo fâ, ein bon vaudois, décheindrè à la cava. Lo brâvo vilhio bovâiron, que ne cratchè pas dein lo verro et qu'est prâo soveint assâiti, sè fâ pas pressâ, et décotû lo bossaton, l'a bintout âoblî la farça dè sa vatse ; assebin quand sailliront dè la cava, l'étai tot dié et tot benhirâo et quand on lâi rebailla se n'àomaille, l'étai tota perdenâie, et ein la reimeneint pè lo lincou l'avâi lo tieu tot teindro po sa bête et lâi fe : « Eh , ma pourra vatse ! te n'aras portant jamé pu mè reindrè on pe grand serviço ! »

Le dernier des Villaz.

IX

Rodolphe le regardait avec un secret sentiment de terreur. Le mystère qui planait sur cet homme étrange l'intriguait vivement.

L'inconnu revint vers lui.

Comme il pansait sa blessure, le jeune homme, prenant un biais, lui dit :

— Que je vous suis reconnaissant de vos bons soins ! Je souffrirais cependant si ma présence ici dérangeait quelqu'un...

— Je suis seul.

— Ah!...

— C'est le moyen de n'être pas trahi.

— Vous vous cachez donc?

— Si les gens d'armes du comte de Romont connaissaient ma retraite, ils en hurleraient de joie; et, pour que je ne leur échappe pas, ils mettraient le feu aux quatre coins de la forêt.

— Ce que vous me dites là m'étonne. Vous n'avez pas la physionomie et les allures d'un grand criminel.

— Est-il nécessaire d'être coupable pour être en butte aux injustices des hommes? Pourquoi le boucher égorgé-t-il l'agneau? Parce que c'est un agneau. Pourquoi sommes-nous proscrits, traqués comme des bêtes sauvages, nous autres? C'est parce que nous ne sommes pas chrétiens. Voilà notre crime.

— Vous êtes Juif, dit Rodolphe en éprouvant une répulsion involontaire.

— Je l'avoue, et n'en rougis pas. Ce n'est pas vous qui me vendrez. Votre vie est d'ailleurs entre mes mains; mais soyez sans crainte, bien qu'on prétende que nous buvons le sang humain, je n'ai nulle envie de goûter le vôtre. En voici la preuve.

En même temps, il appliqua sur la blessure de Rodolphe une poignée de feuilles humectées et presque réduites en pâte.

— Cela me fait du bien, soupira le jeune homme.

Après une pause, il reprit :

— Ma reconnaissance envers vous sera éternelle. Si seulement je pouvais vous être utile.

— M'être utile! qui est assez puissant pour l'être dans ce pays maudit? Vous seriez le comte en personne que vos généreuses intentions resteraient sans effet. Notre vue seule ameute la populace des villes, et dans les campagnes on nous traque comme des animaux carnassiers. Au nombre de quatre ou cinq familles, nous nous étions établis au pied du monticule que couronne le château de Romont; nous avions payé nos maisons, nous vivions des profits d'un petit commerce avec les villages environnants. Eh bien! une nuit (pendant que nous étions endormis dans la paix du Seigneur), nous fûmes brusquement réveillés par le pétillement de nos habitations en flammes. Forcés de nous sauver au milieu des ténèbres, des mains inconnues nous frappaient par derrière; et le lendemain on relevait une vingtaine de cadavres dont la moitié étaient des femmes et des enfants. Quant à ceux qui échappèrent à ce massacre, sans ressources et sans armes, ils devinrent la proie des ours et des loups, ou périrent de faim. Les plus robustes ont seuls survécu. Je suis du nombre. Il y a quatre ans que cette cabane me sert de refuge, et j'y resterai tant que je n'aurai pas accompli le serment que j'ai fait sur le cadavre mutilé de mon père.

— Il a donc aussi été tué?

— Horriblement massacré. Je lui avais dit de prendre les devants, car je voulais arracher notre fortune à l'incendie. Cette fortune n'était pas grande et facile à emporter: elle consistait en un sac rempli de sequins. Je rentrai par les fenêtres dans la maison en flammes, et, au milieu des tourbillons d'une épaisse fumée, je parvins jusqu'au bahut où était enfermé notre petit trésor. Mettre le sac sur mon épaule et m'élançer de la croisée sur le chemin, ce fut l'affaire d'un clin d'œil. Sans même regarder derrière moi, je courus à travers champs, fuyant comme un voleur. Au moment où je rejoignais mon père, qui m'attendait sur les bords de la Glâne, quatre hommes en guenilles sortirent des buissons et tombèrent sur nous à coups d'épieux. Nous n'avions pas même un bâton pour nous défendre. Mon père, le premier atteint, roula sur l'herbe, le crâne fracassé. Et avant que

j'eusse le temps de pousser un cri, je reçus un coup si violent que je laissai échapper mon sac. J'aurais aussi été massacré, si je n'avais eu recours à un ingénieux stratagème: en cet endroit, les bords de la Glâne sont escarpés, je feignis d'être mortellement blessé et me laissai rouler dans la rivière. Je suis bon nageur, je plongeai, et ressortis de l'eau quelques toises plus bas, dans une anse entourée de broussailles épaisse. Les assassins ne se donnèrent pas la peine de chercher mon cadavre. N'avaient-ils pas tout ce qu'ils voulaient? Le trésor du Juif! Lorsque je m'aperçus que les lueurs de l'incendie s'étaient éteintes, je remontai le cours de la rivière jusqu'à la place où mon père était tombé. La nuit était obscure. Je distinguai cependant quelque chose de blanc qui gisait dans l'herbe. Je m'en approchai à tâtons; c'était son cadavre, que les brigands avaient dépouillé et qui était là, tout nu, pour mieux aiguiser l'appétit des loups. A cette vue, grinçant des dents, m'arrachant les cheveux, pleurant de rage, je jurai de ne pas m'éloigner de ce pays sans avoir vengé sa mort. Puis, ayant enveloppé son corps dans des branches et des roseaux, je le descendis doucement, au moyen de lourdes pierres, dans les profondeurs sablonneuses de la rivière. . Ah! chiens! triples chiens! ajouta en manière de péroraaison le petit homme hors de lui, et ses yeux brillaient comme des escarboucles, ses membres tremblaient d'un mouvement convulsif.

(A suivre.)

Un chroniqueur, qui ne ressemble pas mal à M. de la Palisse, décrit ainsi la rue, à Londres :

« Au centre, la voie pour les chevaux et les voitures; à droite et à gauche, des trottoirs et des maisons.

» La voie est pavée ici, macadamisée là: sa largeur varie suivant les endroits. Les voitures ne sont ni de la même couleur, ni de la même grandeur. Les unes ont deux roues, les autres davantage. L'âge des chevaux n'est pas le même.

» Les maisons sont peintes des nuances les plus diverses; le nombre des étages dépend de la fortune ou du caprice des propriétaires.

» Les hommes qui passent sont jeunes ou vieux, beaux ou laids, riches ou pauvres, blonds ou bruns, pressés ou non. A moins qu'ils ne soient ni jeunes ni vieux, ni beaux ni laids, ni riches ni pauvres, ni blonds ni bruns, ni pressés... ni le contraire.

» Mêmes observations pour les dames, les enfants et les militaires. »

THÉÂTRE. — Deux soirées théâtrales nous sont annoncées pour la semaine prochaine: lundi 16, **La Cosaque**, comédie-opérette en 3 actes, avec le concours de Mme Saignard, des Variétés, et le **Chalet à vendre**, pour lever de rideau.

Mardi 17, **Denise**, pièce en 4 actes, d'Alexandre Dumas fils, dans laquelle Mlle Kolb, de l'Odéon, qui a déjà été plusieurs fois applaudie sur notre scène, jouera le rôle de Marthe. — Billets à l'avance chez MM. Tarin et Dubois. — Ces deux représentations commenceront à 8 heures.

L. MONNET.